

Orchestra-Prémaman SA

Rapport semestriel

Sommaire

1.	ATTESTATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	2
2.	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	3
A.	ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS.....	3
B.	ANALYSE DU RESULTAT CONSOLIDE SEMESTRIEL RESUME	3
C.	ELEMENTS BILANTIELS	4
D.	PERSPECTIVES	4
3.	COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES	5
A.	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	5
B.	ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	6
C.	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE	7
D.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	8
E.	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	9
F.	NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	10

ORCHESTRA – PREMAMAN S.A.

1. Attestation des responsables du rapport financier semestriel

Nous attestons qu'à notre connaissance, les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société Orchestra-Prémaman et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-après présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Saint-Aunès, le 28 novembre 2019

Pierre Mestre
Président Directeur Général

2. Rapport semestriel d'activité

A. Activité et faits marquants

Afin de faire face à un contexte de marché extrêmement difficile et dans le but de préserver la trésorerie du groupe Orchestra-Prémaman (le Groupe), plusieurs actions ont été entreprises au cours de l'exercice précédent et se sont poursuivies au cours du premier semestre clos le 31 août 2019 :

- la négociation d'étalement d'échéances avec les fournisseurs les plus importants et notamment les bailleurs pour mensualiser le paiement des loyers habituellement trimestriel;
- l'accélération de la réduction des stocks anciens via des partenariats avec des acteurs majeurs du e-commerce (Showroom Privé et Veepee). Ces mesures ont également eu un impact significatif sur la rentabilité du Groupe sur l'exercice 2019/2020 ;
- la limitation des investissements du Groupe ;
- la sollicitation des Pouvoirs Publics avec notamment l'obtention d'un étalement d'un montant total de 12,2 M€ (2,4 M€ de cotisations sociales étalées sur l'année calendaire 2019 et 9,7 M€ de TVA dont l'étalement a été prolongé sur la période juin-décembre 2019), en lien avec les

mouvements sociaux intervenus en France (« Gilets jaunes »).

Toutes ces actions ont depuis été complétées par des initiatives commerciales, comme le développement de l'offre Prémaman ou un investissement significatif en communication additionnel par rapport aux années précédentes.

L'ensemble de ces actions a permis de retrouver une stabilisation du chiffre d'affaires au cours du premier semestre clos le 31 août 2019 par rapport à l'année précédente, comme indiqué ci-dessous.

Cette stabilisation du chiffre d'affaires s'est toutefois effectuée dans des conditions de marge dégradées (-2,5 points de marge brute par rapport à l'exercice clos le 28 février 2019), afin de donner la priorité à la génération de trésorerie. Ainsi, le Groupe s'est retrouvé dans l'obligation d'ouvrir une procédure de sauvegarde, comme annoncé dans le communiqué de presse du 24 septembre 2019.

B. Analyse du résultat consolidé semestriel résumé

La diminution observée de la rentabilité du Groupe résulte principalement d'une diminution de la marge brute en valeur et en taux :

- ✓ Déstockage des anciennes collections ayant impacté négativement la marge brute textile pour 4,8 M€ et la marge brute puériculture pour 0,6 M€ ;
- ✓ Ventes des nouvelles collections à un taux de marge brute revu à la baisse en réponse à un marché de l'enfant de plus en concurrentiel impactant de 3,4 M€ ;
- ✓ Impact du changement de formule d'adhésion de - 4,1 M€ ;
- ✓ Accélération de la réduction des stocks anciens via des partenariats majeurs du e-commerce impactant négativement la marge brute textile de 1,6 M€.

L'excédent brut d'exploitation passe de 14,8 M€ (5,3 % du chiffre d'affaires) à 11,7 M€ (4.2 % du chiffre d'affaires) et - 13.2 M€ hors IFRS 16 au 31 août 2019. Cette baisse s'explique principalement par la baisse de la marge brute.

Après dotations (principalement amortissements des investissements, amortissements liés à la mise en place d'IFRS 16, dotations aux provisions et dépréciations d'actifs), le résultat opérationnel courant s'établit à -58,3 M€.

Le résultat opérationnel est négatif à hauteur de 61,6 M€ contre -8,8 M€ au 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

Le résultat financier enregistre une charge nette de 12,3 M€ (dont 6,3 M€ d'impact IFRS 16) contre une

charge nette de 11,1 M€ au 1^{er} semestre de l'exercice précédent soit une diminution de 1,2 M€.

Le résultat net, part du Groupe, s'établit à -95,7 M€ contre -19,4 M€ au 1^{er} semestre de l'exercice

précédent. Il est marqué notamment par la décomptabilisation de 21,4 M€ d'impôts différés actifs sur déficits reportables répartis entre la France et la Belgique.

C. Eléments bilantiels

Sur la période, le Groupe a connu une création nette de 2 251 m², en France et principalement au niveau des succursales (ouvertures de magasins, passage d'affiliés en succursales et ouvertures de corners de vente chez des partenaires).

Les investissements engagés à la fin du S1 2019 s'élèvent à 9,8 M€ principalement composés de dépenses Informatiques engagées dans le cadre de la finalisation de la digitalisation du Groupe et, plus marginalement de rénovations/ouvertures de magasins.

Le stock, qui s'établit à 246,3 M€ au 31 août 2019 contre 242,6 M€ au 28 février 2019 augmente de 1,0% du fait de la saisonnalité à laquelle est exposé le Groupe.

Les capitaux propres consolidés du Groupe s'établissent à -54,2 M€ au 31 août 2019 du fait du montant du résultat net négatif généré sur la période.

La dette financière consolidée au 31 août 2019 s'élève à 234,9 M€, pour 250,1 M€ au 28 février 2019.

La dette de loyer dans le cadre de l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16 représente au 31 août 2019 179,2M€.

D. Perspectives

Dans un contexte de marché du vêtement orienté négativement, le Groupe a décidé de réduire au maximum ses investissements.

Les magasins grand format (mixtes et mégastores) représentent plus de la moitié de la surface commerciale du parc avec 181 magasins.

Le Groupe Orchestra-Prémaman travaille à la préparation d'un plan de sauvegarde. La procédure de sauvegarde d'Orchestra-Prémaman SA. suspend dans l'attente de l'établissement d'un plan, le paiement des dettes antérieures à l'ouverture de la procédure.

3. Comptes consolidés semestriels résumés

A. Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros (sauf nombre d'actions et résultat par action)

	Notes	31/08/2018	31/08/2019
Chiffre d'affaires	3.1	278 392	280 894
Charges d'exploitation		(263 638)	(269 142)
Achats consommés	3.2	(139 052)	(157 501)
Charges externes	3.2	(87 560)	(70 229)
Impôts et taxes		(2 981)	(3 449)
Charges de personnel	3.2	(35 314)	(37 822)
Autres charges et produits d'exploitation	3.3	1 270	(140)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION COURANT		14 754	11 752
%CA		5,3%	4,2%
Dotations nettes	3.3	(19 765)	(70 010)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		(5 011)	(58 258)
Autres charges et produits opérationnels	3.4	(3 777)	(3 312)
RESULTAT OPERATIONNEL		(8 787)	(61 570)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		249	(1 262)
RESULTAT OPERATIONNEL après quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		(8 538)	(62 831)
Produits et charges financiers		(11 058)	(12 349)
Coût de l'endettement financier net	6.4	(6 958)	(12 028)
Autres charges et produits financiers, nets	6.4	(4 099)	(321)
RESULTAT AVANT IMPOTS		(19 596)	(75 180)
Impôts sur les résultats	7	339	(20 669)
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		(19 257)	(95 849)
Résultat net des activités non poursuivies		0	
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(19 257)	(95 849)
Part du Groupe		(19 380)	(95 695)
Part revenant aux intérêts non contrôlés		123	(154)
Résultat par action			
		31/08/2018	31/08/2019
Résultat par action des activités poursuivies			
Nombre moyen d'actions en circulation, excluant les actions autodétenues	8.6	18 382 581	40 197 821
Nombre d'actions dilué en circulation	8.6	18 382 581	40 197 821
Résultat net de base par action (en €)	8.6	-1,05	-2,38
Résultat net dilué (en €)	8.6	-1,05	-2,38
Résultat par action			
Nombre moyen d'actions en circulation, excluant les actions autodétenues	8.6	18 382 581	40 197 821
Nombre d'actions dilué en circulation	8.6	18 382 581	40 197 821
Résultat net de base par action (en €)	8.6	-1,05	-2,38
Résultat net dilué (en €)	8.6	-1,05	-2,38

B. Etat du résultat global consolidé

	En milliers d'euros	
	31/08/2018	31/08/2019
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	(19 257)	(95 849)
RESULTAT NET DES ACTIVITES NON POURSUIVIES	0	0
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	(19 257)	(95 849)
Ecart de conversion	4 180	1 215
Variations de juste valeur des instruments de couverture	4 447	
Effet d'impôts différés sur les variations de juste valeur des instruments de couverture	(1 385)	
Sous-total des éléments pouvant faire ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat	7 242	1 215
RESULTAT GLOBAL DES ACTIVITES POURSUIVIES	(12 015)	(94 998)
RESULTAT GLOBAL DES ACTIVITES NON POURSUIVIES	0	
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE	(12 015)	(94 998)
Part du Groupe	(12 185)	(95 076)
Part revenant aux intérêts minoritaires	170	78

C. Etat de la situation financière consolidée

		En milliers d'euros	
		28/02/2019	31/08/2019
ACTIF	Notes		
ACTIF NON COURANT		183 691	304 578
Goodwill	4.1	4 141	4 114
Immobilisations incorporelles	4.2	71 009	55 030
<i>Droit d'utilisation sur contrats de location</i>	4.2		<i>167 920</i>
Immobilisations corporelles	4.3	71 693	64 767
Actifs financiers non courants	6.1	7 891	7 645
Autres créances d'exploitation - non courant		138	74
Titres des sociétés mises en équivalence		5 895	5 007
Actifs d'impôts différés	7	22 924	22
ACTIF COURANT		349 906	355 669
Stocks et en-cours	3.6	242 624	246 318
Créances clients		43 337	33 106
Autres créances d'exploitation		52 925	59 897
Instruments dérivés de change - courant		2 847	209
Trésorerie et équivalents de trésorerie		8 174	16 139
Actifs non courants détenus en vue de la vente		1 465	1 465
TOTAL ACTIF		535 063	661 712
		28/02/2019	31/08/2019
PASSIF	Notes		
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		39 277	(55 728)
Capital	8.1	12 150	12 150
Réserves consolidées		115 370	27 971
Résultat de l'exercice		(88 243)	(95 849)
INTERETS MINORITAIRES		1 013	1 539
TOTAL CAPITAUX PROPRES		40 289	(54 189)
PASSIFS NON COURANTS		248 717	377 973
Provisions non courantes	5	3 196	5 884
Passifs d'impôts non courant différés	7	4 109	2 769
Instruments dérivés de change		0	
Passifs financiers - non courant	6.2	224 853	210 750
<i>Passif non courant sur contrats de location</i>	6.2		<i>141 409</i>
Autres dettes d'exploitation - part à plus d'un an		16 558	17 161
PASSIFS COURANTS		246 056	337 928
Passifs financiers - courant	6.2	25 248	24 159
<i>Passif courant sur contrat de location</i>	6.2	0	<i>37 794</i>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		115 270	177 491
Dettes fiscales et sociales		47 979	49 252
Instruments dérivés de change - courant			
Autres créiteurs		57 560	49 233
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		535 063	661 712

ORCHESTRA – PREMAMAN S.A.

D. Tableau des flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros		
	31/08/2018	31/08/2019
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net *	(19 257)	(95 849)
Amortissements	19 142	66 842
Provisions	(1 576)	3 168
Autres produits et charges sans effet sur la trésorerie, nets	1 346	3 098
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(249)	1 262
Coût de l'endettement financier net	6 958	12 028
Variation de juste valeur des instruments dérivés	377	(133)
Charge d'impôt de la période, y compris impôts différés	(339)	20 669
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement et impôt	6 402	11 085
Impôts sur les résultats décaissés	(1 104)	(89)
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	(28 067)	52 654
Variation de stock	18 163	(7 775)
Variation des créances d'exploitation	2 747	10 131
Variation des dettes d'exploitation	(30 566)	62 221
Variations des autres créances et autres dettes	(18 411)	(11 923)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	(22 769)	63 649
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(11 690)	(9 775)
Acquisitions d'actifs financiers	118	(385)
Cessions d'actifs financiers	98	121
Dépôts sur contrat de liquidité	53	(20)
Acquisitions de participations, nettes de la trésorerie acquise	(7)	(194)
Cessions des immobilisations	460	21
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		341
Autres incidences des variations de périmètre	179	(32)
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENTS	(10 789)	(9 922)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Augmentation de capital en numéraire	(0)	(4)
Achats d'actions propres	(470)	
Ventes d'actions propres	421	70
Souscription de nouveaux emprunts	64 056	
Remboursements des dettes locatives		(18 686)
Depôts et cautionnements reçus	(759)	(1 107)
Remboursement de dettes de location-financement	(1 047)	(1 650)
Souscription d'autres financements (mobilisation de créances)	15 351	14 788
Remboursements d'autres financements (mobilisation de créances)	(16 366)	(14 104)
Variation de juste valeur des instruments dérivés	(841)	
Remboursement d'emprunts	(11 422)	(7 603)
Intérêts financiers nets versés	(2 208)	(12 205)
Coûts liés à la modification des dettes	(6 436)	
Dividendes versés par les sociétés consolidées aux intérêts minoritaires	(0)	(211)
Variation des intérêts non contrôlés	(93)	
FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT	40 186	(40 713)
Incidence de la variation des taux de change	872	340
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	7 499	13 354
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	19 784	(3 081)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	27 283	10 273
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	7 499	13 354
Trésorerie et équivalent de trésorerie	34 501	16 139
Découverts bancaires	(7 217)	(5 866)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	27 283	10 273

Le montant des amortissements et dépréciations liés à la comptabilisation du droit d'utilisation dans le cadre de l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16 est de 23 305 k€.

ORCHESTRA – PREMAMAN S.A.

E. Variation des capitaux propres consolidés

	En milliers d'euros						
	Capital	Primes	Actions autodétenues	Autres réserves et résultats	Capitaux propres - Part du Groupe	Intérêts non contrôlés	Total capitaux propres
Capitaux propres au 28/02/2018	22 246	52 672	(456)	24 143	98 605	1 187	99 792
Résultat net de la période				(19 380)	(19 380)	123	(19 257)
Ecart de conversion				4 133	4 133	47	4 180
Variations de justes valeurs des instruments de couverture				4 447	4 447		4 447
Effet d'impôts différés sur les variations de juste valeur des instruments de couverture				(1 385)	(1 385)		(1 385)
Total autres éléments du résultat global	0	0	0	7 195	7 195	47	7 242
Résultat global total de la période	0	0	0	(12 185)	(12 185)	170	(12 015)
Augmentation de capital					0		0
Diminution de capital	(16 684)	(52 672)		69 356	0		0
(Acquisitions) et cessions d'actions autodétenues			308	(357)	(49)		(49)
Effet d'impôts différés sur les cessions ou acquisitions d'actions autodétenues				119	119		119
Distribution de dividendes					0	(153)	(153)
Variations liées aux stocks options					0		0
Autres variations	(0)	0		(4)	(4)	0	(5)
Capitaux propres au 31/08/2018	5 561	(0)	(148)	81 072	86 486	1 204	87 689
Capitaux propres au 28/02/2019	12 150	15 347	(263)	12 044	39 277	1 013	40 290
Résultat net de la période				(95 695)	(95 695)	(154)	(95 849)
Ecart de conversion				983	983	231	1 215
Variations de justes valeurs des instruments de couverture				(364)	(364)		(364)
Effet d'impôts différés sur les variations de juste valeur des instruments de couverture					0		0
Total autres éléments du résultat global	0	0	0	0	0	0	0
Résultat global total de la période	0	0	0	(95 076)	(95 076)	78	(94 998)
Augmentation de capital					0		0
Diminution de capital					0		0
(Acquisitions) et cessions d'actions autodétenues			70		70		70
Effet d'impôts différés sur les cessions ou acquisitions d'actions autodétenues					0		0
Distribution de dividendes					0	(211)	(211)
Total des transactions entre actionnaires	0	0	70	0	70	(211)	(141)
Autres variations					0	660	660
Capitaux propres au 31/08/2019	12 150	15 347	(193)	(83 032)	(55 728)	1 539	(54 189)

Les dividendes ont été distribués par la filiale Orchestra Maroc pour 211 k€ envers l'actionnaire minoritaire.

F. Notes annexes aux états financiers consolidés

<p>1. ATTESTATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL2</p> <p>2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE3</p> <p>A. ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS..... 3</p> <p>B. ANALYSE DU RESULTAT CONSOLIDE SEMESTRIEL RESUME 3</p> <p>C. ELEMENTS BILANTIELS 4</p> <p>D. PERSPECTIVES 4</p> <p>3. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES5</p> <p>A. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 5</p> <p>B. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE 6</p> <p>C. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE 7</p> <p>D. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES 8</p> <p>E. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES 9</p> <p>F. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 10</p> <p>NOTE - 1 PRINCIPES COMPTABLES11</p> <p>1.1 - Référentiel comptable11</p> <p>Application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » 11</p> <p>1.2 - Bases d'évaluation15</p> <p>1.3 - Recours aux jugements et à des estimations 15</p> <p>NOTE - 2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION..17</p> <p>NOTE - 3 DONNEES OPERATIONNELLES..... 18</p> <p>3.1 - Produits des activités ordinaires 18</p> <p>3.2 – Achats consommés, charges de personnel et charges externes 19</p>	<p>3.3 – Dotations nettes et Autres charges et produits d'exploitation..... 19</p> <p>3.4 - Autres produits et charges opérationnels.....20</p> <p>3.5 - Information sectorielle21</p> <p>3.6 - Stocks.....22</p> <p>NOTE - 4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES23</p> <p>4.1 – Ecarts d'acquisition.....23</p> <p>4.2 – Droits d'utilisation sur contrat de location....24</p> <p>4.3 - Immobilisations incorporelles24</p> <p>4.4 – Immobilisations corporelles24</p> <p>NOTE - 5 PROVISIONS, PASSIFS EVENTUELS, ENGAGEMENTS HORS BILAN26</p> <p>NOTE - 6 FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS27</p> <p>6.1 - Actifs financiers non courants27</p> <p>6.2 - Dettes financières.....27</p> <p>6.3 - Juste valeur des instruments financiers30</p> <p>6.4 - Produits et charges financiers32</p> <p>NOTE - 7 IMPOTS SUR LES RESULTATS32</p> <p>NOTE - 8 CAPITAUX PROPRES ET RESULTATS PAR ACTION33</p> <p>8.1 - Capital33</p> <p>8.3 - Dividendes par action.....34</p> <p>8.4 - Plans de paiement en actions34</p> <p>8.5 - Résultats par action.....34</p> <p>NOTE - 9 FLUX DE TRESORERIE34</p> <p>NOTE - 10 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES 34</p> <p>NOTE - 11 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 35</p>
---	--

NOTE - 1 PRINCIPES COMPTABLES

La Société Orchestra-Prémaman est une Société Anonyme de droit français dont le siège social est situé 200 avenue des Tamaris, 34130 SAINT-AUNES. La Société est cotée sur le marché Euronext Paris (compartiment C) sous le code FR0013190410.

Les états financiers consolidés résumés d'Orchestra-Prémaman reflètent la situation comptable de la société Orchestra-Prémaman et de ses filiales, (ensemble désignés « le Groupe »), ainsi que ses intérêts dans les entreprises associées et co-entreprises. L'exercice annuel de douze mois clôture le dernier jour de février de chaque année.

Orchestra-Prémaman est un acteur majeur dans le domaine de la vente textile, chaussures et accessoires destinés aux enfants de 0 à 14 ans, ainsi que sur le marché de la puériculture et de la maternité. Le Groupe est présent dans plus de 50 pays, soit par le biais de ses succursales, soit via ses commissionnaires-affiliés et ses franchisés.

Les états financiers consolidés résumés au 31 août 2019 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 28 novembre 2019.

Les montants sont exprimés en milliers d'euros (« K€ ») ou millions d'euros (« M€ ») sauf indication contraire.

Les informations financières présentées dans ce document ont été arrondies pour faciliter leur présentation. En conséquence, il est possible que dans certains tableaux, la somme des nombres d'une colonne ne soit pas parfaitement égale au total de la colonne indiquée.

1.1- Référentiel comptable

Les états financiers consolidés résumés sont établis et présentés de manière condensée conformément à la norme IAS 34, Information financière intermédiaire. Ainsi, les notes présentées portent sur les événements et transactions significatifs du semestre et doivent être lues en liaison avec les états financiers consolidés annuels au 28 février 2019.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des états financiers consolidés résumés au 31 août 2019 sont conformes au référentiel IFRS adopté par l'Union européenne et au référentiel publié par l'IASB. Le référentiel IFRS adopté par l'Union européenne au

31 août 2019 est disponible à la rubrique Interprétations et Normes IAS/IFRS, sur le site suivant:

http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/standards-interpretations/index_fr.htm

Nouvelles normes et interprétations IFRS

Les principes comptables et règles d'évaluation appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés résumés sont identiques à ceux utilisés dans les états financiers consolidés annuels au 28 février 2019, à l'exception des changements comptables liés aux nouveaux textes suivants applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 :

- IFRS 16 « Contrats de location », applicable avec effet rétrospectif simplifié pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.
- IFRIC 23 « Incertitude sur les traitements d'impôt sur le revenu (endossement attendu par l'UE). IFRIC 23 clarifie l'application des dispositions d'IAS 23 « impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat. L'application d'IFRIC 23 n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés clôturés au 31 août 2019.

Application de la norme IFRS 16 « Contrats de location »

Contrats de location concernés par IFRS

Un contrat de location, tel que défini par la norme IFRS 16, est un contrat, ou une partie d'un contrat, par lequel est cédé le droit d'utiliser un bien sous-jacent pour un certain temps moyennant une contrepartie.

IFRS 16 prévoit un principe de comptabilisation des contrats de location au bilan des preneurs, avec constatation d'un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et d'une dette (au titre de l'obligation de paiement des loyers). Le Groupe a opté pour les deux exemptions suivantes permettant de ne pas reconnaître de droit d'utilisation et de dette de loyers, ces derniers étant alors constatés en charge au compte de résultat de manière linéaire sur la durée du contrat :

- des contrats de location à court terme, dont la durée initiale est égale à ou est inférieure à 12 mois ;

- des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, considérant la valeur du bien à l'état neuf.

Comptabilisation des contrats de location à la date de début du contrat de location

L'application de la norme IFRS 16 consiste, pour tout contrat de location concerné, à reconnaître dans l'état de la situation financière consolidée, à la date de début du contrat de location :

- un « passif sur contrats de location », correspondant à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs fixe sur la durée estimée du contrat de location. Ce passif est présenté séparément pour sa part courante et sa part non-courante. Les loyers fixes futurs incluent la réévaluation éventuelle de loyer correspondant à un index ou un taux de croissance contractuellement établi. Ils peuvent également inclure la valeur d'une option d'achat ou l'estimation de pénalités de fin de contrat anticipée, lorsque le Groupe est raisonnablement certain d'exercer de telles options. En outre, les paiements fixes incluent la déduction des éventuels avantages incitatifs à la location à recevoir à la date de début du contrat de location.
- un « droit d'utilisation sur contrats de location », correspondant à la valeur du passif sur contrats de location diminuée des avantages incitatifs à la location reçus du bailleur, et augmentée de loyers payés d'avance des coûts directs initiaux ainsi qu'une estimation des coûts de remise en état lorsque ceux-ci font l'objet d'obligations contractuelles.

Comptabilisation des contrats de location après le début du contrat de location

Après la date de début du contrat de location et à chaque clôture comptable, le « passif sur contrats de location » est principalement réévalué de la manière suivante :

- une augmentation reflétant la charge d'actualisation de la période en application du taux d'emprunt marginal appliqué au contrat de location, en contrepartie de la « charge d'intérêt sur contrats de location »
- une diminution reflétant les paiements de loyer de la période, en contrepartie de la « trésorerie et équivalents de trésorerie » dans l'état de la situation financière consolidée ;
- une augmentation reflétant la mise à jour de la période d'un index ou taux de croissance du loyer, si applicable, et ce, en contrepartie du « droit d'utilisation sur contrats de location » dans l'état de la situation financière consolidée ;

- une augmentation ou une diminution reflétant une ré-estimation des paiements de loyer futurs à la suite d'un changement d'estimation dans la durée de location, en contrepartie du « droit d'utilisation sur contrats de location » dans l'état de la situation financière consolidée.

Après la date de début du contrat de location et à chaque clôture comptable, le « droit d'utilisation sur contrats de location » est principalement réévalué de la manière suivante :

- une diminution reflétant l'amortissement linéaire sur la durée du contrat de location, en contrepartie d'une charge d'amortissement des droits d'utilisation sur contrats de location dans le résultat opérationnel courant du compte de résultat ;
- une diminution reflétant une éventuelle perte de valeur du « droit d'utilisation sur contrats de location », en contrepartie des « autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat ;
- une augmentation reflétant la mise à jour de la période d'un index ou taux de croissance du loyer, si applicable, et ce, en contrepartie du « passif sur contrats de location » dans l'état de la situation financière consolidée ;
- une augmentation ou une diminution reflétant une ré-estimation des paiements de loyer futurs à la suite d'un changement d'estimation dans la durée de location, en contrepartie du « passif sur contrats de location » dans l'état de la situation financière consolidée.

Estimation de la durée des contrats de location

La durée d'un contrat de location correspond à la durée non résiliable pendant laquelle le Groupe a le droit d'utiliser le bien sous-jacent, à laquelle peut s'ajouter :

- toute option de prolongation du contrat de location que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer ; ou
- toute option de résiliation du contrat de location que le Groupe a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Dans l'estimation de la durée de ses contrats de location immobilière, le Groupe distingue deux catégories de biens sous-jacents :

- les magasins : la durée retenue correspond à la durée initiale du contrat de location à la date de signature, c'est-à-dire sans prendre en compte une éventuelle option de prolongation, considérant que l'arbitrage des opportunités de localisation tout au long de la durée du contrat est un élément clef dans la gestion de son réseau de

magasins. En conséquence, une éventuelle option de prolongation, voire, à l'inverse, la constatation d'une sortie anticipée, ne sont prises en compte que lorsque le Groupe les a effectivement exercées.

- les autres bâtiments (bureaux, plateformes logistiques) : la durée retenue correspond à la durée initiale du contrat de location augmentée des éventuelles options de prolongation que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer compte tenu de l'horizon économique d'utilisation de ces biens sous-jacents.

De manière plus spécifique, pour les baux commerciaux conclus en France (de type « 3-6-9 ans ») et conformément au Relevé de conclusions publié par l'ANC le 16 février 2018, le Groupe reconnaît comme durée exécutoire à la date de début du contrat de location une durée de 9 ans. Compte tenu des difficultés financières du Groupe (voir note 1.4 sur la continuité d'exploitation), la direction n'est pas raisonnablement certaine d'utiliser les options de renouvellement.

Par ailleurs, certains contrats de location comportent des clauses de tacite reconduction ou bien des durées indéfinies. Pour ces contrats, le Groupe est dans l'impossibilité de déterminer de manière fiable la durée de location estimée au-delà de son strict engagement contractuel et comptabilise par conséquent ces contrats sans prendre en compte aucune option de prolongation. En conséquence la durée du contrat de location correspond à la période du préavis. En fonction de l'évolution de la procédure de sauvegarde, ces durées d'engagement seront réévaluées par la direction, en lien avec la décision définitive de l'IFRIC IC de novembre 2019.

Enfin, le Groupe continue d'amortir les agencements de ses points de vente et de ses autres bâtiments en cohérence avec la durée des contrats de location sous-jacents, et n'a pas changé d'approche par rapport au traitement suivi sous la norme IAS 17. En effet, la détermination de la durée d'amortissement des agencements prend en compte une multiplicité de facteurs dont fait partie, parmi d'autres, la durée du contrat de location sous-jacent.

Détermination du taux d'actualisation des passifs sur contrats de location

Le Groupe considère qu'il est impossible de déterminer facilement le taux d'intérêt implicite de ses contrats de location. Par conséquent, le Groupe a choisi d'appliquer le taux d'emprunt marginal à l'ensemble de ses contrats de location.

Le taux d'emprunt marginal correspond au taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaires, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire à l'actif au titre du « droit d'utilisation sur contrats de location » dans un environnement économique similaire.

Les taux d'emprunt marginal utilisés par le Groupe sont construits sur la base d'une combinaison de courbes de taux sans risque par devise / pays, des points de swap euro / devise ainsi que du spread de crédit du Groupe, auquel s'ajoute la prise en compte de la nature du sous-jacent (immobilier).

Enfin, les taux utilisés au 1^{er} mars 2019 pour calculer l'impact de transition ont été construits sur la durée moyenne résiduelle des contrats à cette date.

Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 1^{er} mars 2019 s'élève à 7,27%.

Droits au bail pris en compte dans le calcul des droits d'utilisation sur contrats de location

Au 1^{er} mars 2019, les droits au bail se rattachant à certains contrats de location ont été reclassés dans l'état de la situation financière consolidée, de la ligne « immobilisations incorporelles » vers la ligne « droits d'utilisation sur contrats de location ». Ils sont désormais amortis avec le « droit d'utilisation sur contrat de location » sur la durée restant du contrat de location sous-jacent.

Impôts différés relatifs aux contrats de location comptabilisés selon la norme IFRS 16

Au 1^{er} mars 2019, il n'existe pas d'actif ou passif d'impôt différé au titre de la première application de la norme IFRS 16. En effet, la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée » n'induit aucun impact dans les capitaux propres à ce titre.

En revanche, l'évolution future des passifs sur contrats de location et des droits d'utilisation sur contrats de location, obéissant chacun à une logique d'amortissement propre (financier et linéaire respectivement), ainsi que d'éventuelles dépréciations accélérées, génèreront des positions d'impôt différé sur les périodes ultérieures. Ces impôts différés seront reconnus en net (actif ou passif) contrat par contrat.

Méthode de transition au 1^{er} mars 2019

Conformément aux dispositions transitoires permises par la norme IFRS 16, le Groupe a choisi d'appliquer la méthode de transition dite « rétrospective partielle »

consistant à comptabiliser l'effet cumulatif de l'application initiale dans ses comptes consolidés à la date de première application, à savoir au 1^{er} mars 2019. Cette méthode de transition n'autorise pas le retraitement des périodes comparatives.

En application de cette méthode de transition, le Groupe a comptabilisé au 1^{er} mars 2019 :

- des « passifs courants et non-courants sur contrats de location », au titre des contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location opérationnelle en application de la norme IAS 17. Ces passifs correspondent à la valeur des paiements de loyers fixes restants actualisés au taux d'emprunt marginal applicable à chacun de ces contrats au 1^{er} mars 2019 ;
- des « droits d'utilisation sur contrats de location » pour les mêmes contrats, pour le montant du passif sur contrat de location correspondant, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer qui étaient précédemment comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée dans les « autres créances d'exploitation » ou « autres créditeurs ».

En ce qui concerne les contrats de location qui étaient classés précédemment en contrats de location-financement selon la norme IAS 17 et faisaient partie des « passifs financiers », ils ont été reclassés pour être présentés dans les « passifs courants et non-courants sur contrats de location » pour la même valeur. Les immobilisations corporelles correspondantes ont été reclassées pour leur part dans les « droits d'utilisation sur contrats de location ».

Mesures de simplification appliquées au 1^{er} mars 2019

En vertu des dispositions transitoires de la norme IFRS 16, le Groupe a choisi d'appliquer les mesures de simplification suivantes pour l'ensemble des contrats de location concernés :

- reprise du périmètre des contrats de location tels que définis par la norme IAS17 ;
- exclusion des contrats de location à la durée résiduelle inférieure à un an à la date de transition, soit au 1^{er} mars 2019 ;
- utilisation des connaissances a posteriori pour déterminer la durée des contrats de location.

Impacts de la transition sur l'état de la situation financière consolidée au 1^{er} mars 2019

En millions d'euros

	28 février 2019	1 ^{ère} application IFRS 16	1 ^{er} mars 2019
Immobilisations incorporelles	71 009	(19 727)	51 281
Actifs sur contrats de location	0	214 792	214 792
Immobilisations corporelles	71 693	(1 653)	70 041
Autres créances d'exploitation	52 925	(2 645)	50 280
Total	195 627	190 767	386 393
Passifs financiers – part à plus d'un an	224 853	(546)	224 307
Passifs non courants sur contrats de	0	157 223	157 223
Passifs financiers – part à moins d'un an	25 248	(935)	24 313
Passifs courants sur contrats de location	0	35 024	35 024
Total	250 101	190 766	440 867

Impacts de la transition sur le compte de résultat consolidé pour le semestre clos le 31 août 2019

En millions d'euros

	31-août-19
Loyer retraité d'IFRS 16	24 996
Dotations aux amortissements IFRS 16	(23 305)
Charges financières IFRS 16	(6 310)
Impact total sur le résultat	(4 619)

Réconciliation entre les engagements hors bilan sur contrats de location simple au 31 août 2019 et les passifs sur contrats de location au 31 août -2019

<i>En millions d'euros</i>	31 août 2019
Engagements hors-bilan sur contrats de location simple au 31 août 2019	107,6
Effet de l'actualisation sur les engagements hors bilan	4,4
Différence d'estimation des durées de contrats de location (prise en compte d'options de renouvellement ou de résiliation)	67,1
Passifs sur contrats de location au 31 août 2019	179,2

1.2 - Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés résumés ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés, des actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat, des actifs financiers disponibles à la vente, et des actifs et passifs éventuels comptabilisés à leur juste valeur.

Les valeurs comptables des actifs et des passifs qui sont désignés comme éléments couverts dans des couvertures de juste valeur, qui seraient autrement comptabilisés au coût amorti, sont ajustées pour enregistrer les variations de juste valeur attribuable aux risques couverts par des relations de couverture efficaces.

Les actifs détenus en vue de leur vente sont évalués au montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur valeur de marché.

Les engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi sont évalués à la valeur actuelle. Les méthodes comptables sont appliquées d'une manière uniforme dans les comptes des entités consolidées du Groupe.

1.3 - Recours aux jugements et à des estimations

En préparant ces états financiers consolidés résumés, la Direction a exercé des jugements, effectué des estimations et fait des hypothèses ayant un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différents des valeurs estimées.

Les jugements significatifs exercés par la Direction pour appliquer les méthodes comptables du Groupe et les principales sources d'incertitudes des estimations sont identiques à ceux décrits dans les derniers états

financiers consolidés annuels, à l'exception des nouveaux jugements significatifs liés au traitement comptable des contrats de location côté preneur dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16, décrits ci-après.

1.4 - Continuité d'exploitation

Rappel de la situation sur les exercices précédents

Au 28 février 2018, le Groupe n'avait pas pu respecter les covenants bancaires en place sur son crédit syndiqué bancaire et ses emprunts obligataires. Le non-respect des ratios bancaires avait conduit au reclassement à cette date de la totalité des sommes dues au titre du crédit syndicat et des emprunts obligataires EURO PP 2015 en part courante. Dans le cadre du protocole de conciliation homologué par le tribunal de commerce de Montpellier le 23 juillet 2018, le Groupe avait obtenu un abandon de covenants financiers sur le crédit syndiqué et les emprunts obligataires, suivi d'une période de trois semestres (31 août 2018, 28 février 2019 et 31 août 2019) sans aucun ratio à respecter.

Au 28 février 2019, le Groupe était en situation de suspension de l'obligation de respect des covenants financiers ; les ratios bancaires devant être calculés afin de pouvoir en communiquer les résultats aux établissements bancaire mais le non respects des ratios n'avait aucun impact sur les comptes consolidés de l'exercice.

Rappel de la situation sur les exercices précédents

Toutefois, les difficultés rencontrées au cours de l'exercice clos le 28 février 2019, notamment la baisse du chiffre d'affaires et du taux de marge brute, avait pesé sur la trésorerie disponible et avait contraint le Groupe à négocier et à obtenir un étalement des dettes URSSAF payables aux mois de décembre 2018 et janvier 2019 pour 2,4 M€ et des dettes de TVA de novembre, décembre 2018 et janvier 2019 pour un montant de 9,7 M€.

Par ailleurs, le compte de résultat prévisionnel et le budget de trésorerie préparés par la direction pour l'exercice à clore le 28 février 2020 montrait qu'il existait une incertitude sur la capacité du Groupe à respecter les ratios bancaires à calculer au 28 février 2020.

Procédure de sauvegarde en France

Cette incertitude s'est confirmée au cours du 1^{er} semestre clos le 31 août 2019. En effet, au cours du 1^{er} semestre clos le 31 août 2019, la baisse de la profitabilité a encore accru les tensions sur la

trésorerie, d'autant que plusieurs établissements financiers ont réduit leur exposition. Cela a conduit la Société à demander l'ouverture d'une procédure de sauvegarde pour une période initiale de 6 mois pour Orchestra-Prémaman SA. Cette procédure a été ouverte par le tribunal de commerce de Montpellier le 24 septembre 2019.

Par ailleurs, le 24 septembre 2019, le tribunal de commerce de Montpellier a également décidé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde au profit de Yeled Invest, actionnaire majoritaire de la société Orchestra-Prémaman SA.

La procédure de sauvegarde, qui peut durer jusqu'à dix-huit mois et protège les entreprises qui ne sont pas en état de cessation des paiements, a pour objectif de leur laisser le temps de réaménager leur endettement (qui peut être étalé sur une période maximum de 10 ans) et d'assurer leur pérennité. Cette procédure suspend, dans l'attente de l'établissement d'un plan de sauvegarde, le paiement des dettes antérieures à l'ouverture de la procédure.

A l'issue de la période d'observation, la procédure de sauvegarde est convertie en procédure de redressement ou prend fin si la Société ne rencontre plus de difficultés insurmontables.

Procédure de réorganisation judiciaire en Belgique

Le 26 septembre 2019, Orchestra-Prémaman annonce avoir déposé une requête en vue de l'ouverture en Belgique d'une procédure de réorganisation judiciaire par un accord collectif au profit d'Orchestra-Prémaman Belgium SA, sa filiale belge, pour une durée de 6 mois. Cette procédure a été ouverte le 23 octobre 2019 par le tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles pour une période de 6 mois.

La procédure de réorganisation judiciaire par accord collectif accorde un sursis à la société, lui permettant de trouver des solutions aux problèmes de liquidité à court terme. La société reste opérationnelle et le conseil d'administration et le management de la société restent en place. Les contrats de la société (contrats-clients, contrats-fournisseurs, contrats de travail, etc.) restent en vigueur et ne peuvent être résiliés. Le paiement des dettes échues à la date de la requête est suspendu pour la durée du sursis. Le débiteur ne peut pas être déclaré en faillite ni dissout judiciairement.

Actions engagées par la direction

De plus, la direction travaille conjointement sur plusieurs axes pour redresser la performance et la situation financières du Groupe :

- le plan de communication (avec notamment le lancement du magazine Orchestra mensuel depuis mars 2019), le développement de l'offre produits en magasins, le développement du e-commerce et de la stratégie omni-canal, l'ouverture ciblée de corners de puériculture dans les magasins textiles pour développer le chiffre d'affaires,
- la mise en avant de la marque propre Prémaman, l'optimisation des prix et du mix produits pour améliorer les marges,
- la négociation de baisses de loyers pour réduire les coûts du réseau de distribution,
- la réduction des coûts du siège,
- la réduction des achats de produits, l'accélération de l'écoulement de stocks anciens pour réduire les tensions sur la trésorerie,
- la renégociation de la dette obligataire et des dettes financières pour retrouver des sources de financement pérennes.

Conclusions sur la continuité d'exploitation

Au 31 août 2019, le Groupe est en situation de suspension de l'obligation de respect des covenants financiers. Du fait de la procédure de sauvegarde ouverte le 24 septembre 2019, les passifs ont par ailleurs été gelés. Le classement des dettes financières entre « courant » et « non courant » n'a donc pas été modifié au 31 août 2019 par rapport à l'échéancier contractuel.

La continuité d'exploitation n'étant pas définitivement compromise, les états financiers consolidés résumés sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation, notamment en ce qui concerne l'évaluation des actifs non courants et d'exploitation (stocks et créances clients).

1.5 - Glossaire

Le Groupe utilise le *résultat opérationnel courant* (ROC) pour mesurer la performance opérationnelle de ses secteurs opérationnels et de ses magasins. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel, après soustraction des Autres produits et charges opérationnels.

Le Groupe utilise l'*excédent brut d'exploitation courant* (EBE courant) pour mesurer la performance opérationnelle de ses secteurs opérationnels et de ses magasins. L'excédent brut d'exploitation courant correspond au résultat opérationnel courant, après

soustraction des dotations nettes (somme des dotations aux amortissements nettes et des dotations aux provisions nettes).

NOTE - 2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les variations du périmètre de consolidation intervenues sur le premier semestre de l'exercice en cours sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Sociétés	Pays	Méthode de consolidation	% intérêts au 31/08/2018	% intérêts au 31/08/2019
Distribution puériculture et vêtements pour enfants				
<u>Changement de méthode de consolidation</u>				
Orchestra USA	Etats-Unis	Intégration globale	95%	100%
Orchestra-Prémaman Vostok	Russie	-	100%	0%

Le groupe Orchestra-Prémaman a procédé à la dissolution de sa filiale Orchestra-Prémaman Vostok sur l'exercice clôturé au 31 août 2019. Elle n'est donc plus intégrée dans le périmètre de consolidation.

NOTE - 3 DONNEES OPERATIONNELLES

3.1 - Produits des activités ordinaires

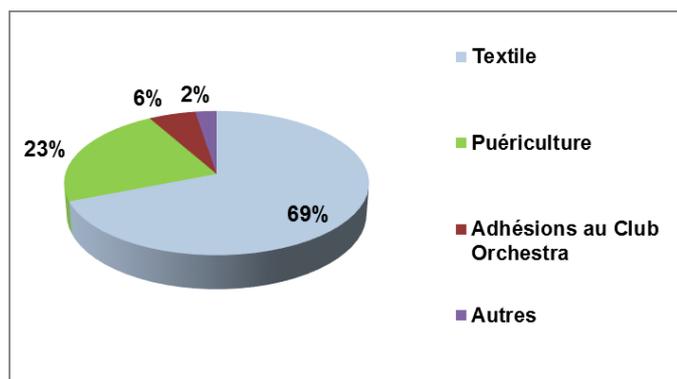
Le chiffre d'affaires est composé pour environ 92% par les ventes de produits (puériculture et textile). Le chiffre d'affaires restant comprend les adhésions au club Orchestra ainsi que les ventes de biens et services aux affiliés (équipements, informatique, etc.).

Le chiffre d'affaires du Groupe ne présente pas de caractéristique de concentration : aucun client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires du Groupe.

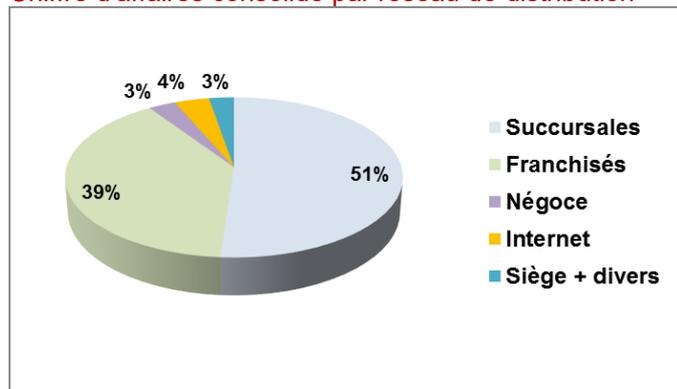
L'activité ne montre pas de caractère saisonnier.

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition du chiffre d'affaires consolidé par réseau de distribution, par pays et par activité.

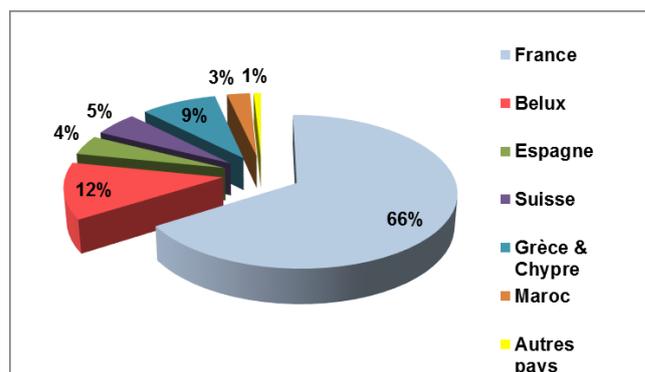
Chiffre d'affaires consolidé par activité au 31 août 2019



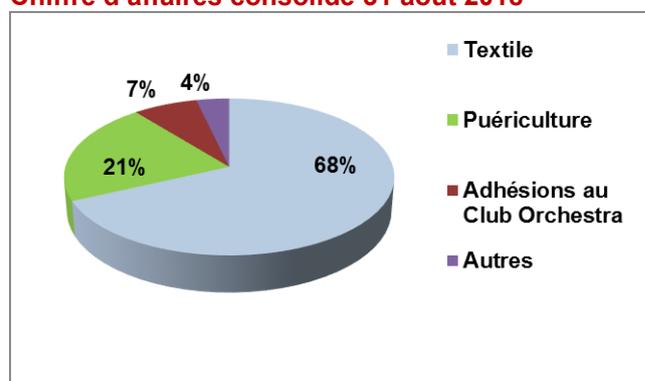
Chiffre d'affaires consolidé par réseau de distribution



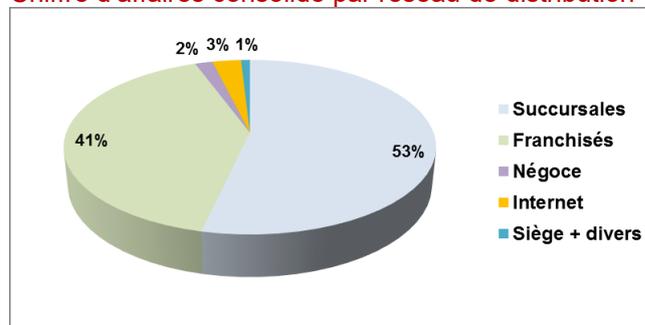
Chiffre d'affaires consolidé par pays



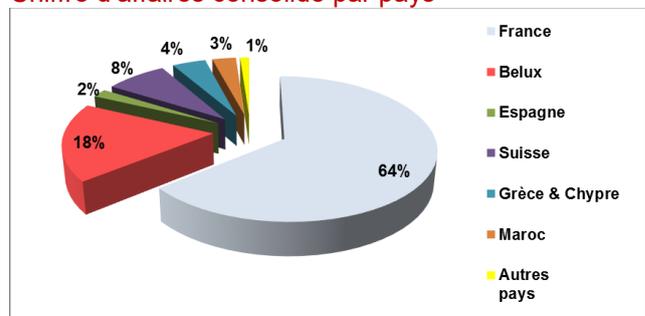
Chiffre d'affaires consolidé 31 août 2018



Chiffre d'affaires consolidé par réseau de distribution



Chiffre d'affaires consolidé par pays



3.2 – Achats consommés, charges de personnel et charges externes

Achats consommés

Les achats consommés augmentent de 18,4M€ comparativement au 31 août 2018. Cette hausse est liée principalement à l'activité textile du fait des opérations de déstockage qui ont eu lieu sur la période.

Charges externes

Les autres charges externes sont principalement composées des dépenses de location, des commissions versées aux affiliés, des coûts de transport entre les entrepôts et les magasins ainsi que des frais de publicité. Les dépenses de location couvrent les loyers du réseau de magasins succursales et en location gérance, des centres logistiques et du siège social.

Les charges externes représentent 25% du chiffre d'affaires, soit une charge de 70,2 M€ pour le premier semestre clos le 31 août 2019, contre une charge de 87,6 M€ au 31 août 2018 (soit 31,5% du chiffre d'affaires).

La baisse des charges externes provient principalement de l'effet de l'adoption d'IFRS 16 avec la baisse de charge de loyer de 24,9 M€.

	En millier d'euros	
	31/08/2018	31/08/2019
Loyers et charges locatives	(24 602)	(2 122)
Maintenance et réparations	(4 984)	(5 089)
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires (a)	(42 205)	(36 235)
Publicité et marketing	(4 659)	(9 574)
Transport	(5 586)	(8 012)
Autres	(5 524)	(9 195)
TOTAL	(87 560)	(70 229)

Charges de personnel

Les charges de personnel augmentent de 2,5 M€ par rapport au 31 août 2018. Cette hausse provient principalement de la reprise de partenaires affiliés pour

près d'1 M€ et 1,1 M€ lié au surcoût logistique en vue d'optimiser la disponibilité produit.

3.3 – Dotations nettes et Autres charges et produits d'exploitation

Dotations nettes

Les dotations nettes augmentent de 50,2 M€ sur le semestre et s'élèvent à 70 M€ au 31 août 2019.

Le total de ce poste comprend principalement:

- les dotations aux amortissements pour 15,7 M€ contre 18,3 M€ au 31 août 2018 ;
- les dépréciations d'actifs pour 16,4 M€ et les dotations aux provisions pour 9,4 M€ ;
- la charge d'amortissement et de dépréciation suite à la mise en place de la norme IFRS 16 pour 23,3 M€.

Les dotations aux amortissements sont principalement constituées des amortissements des agencements de magasins, du matériel du siège et des entrepôts, ainsi que de l'ERP M3. Depuis la première application de la norme IFRS 16, les dotations aux amortissements concernent également les droits d'utilisation sur contrats de location ainsi que les droits au bail dont le montant est de 23,3 M€ pour le semestre clos le 31 août 2019.

Les dépréciations d'actifs et les dotations aux provisions -se décomposent principalement ainsi :

- ✓ Dépréciation des stocks : 4,1 M€ (cf. note 3.6) ;
- ✓ Dépréciation des créances clients (principalement les créances envers les affiliés) : 1,4 M€ ;
- ✓ Dépréciation des actifs liés aux magasins (droits d'utilisation sur contrats de location, droit au bail et agencements) : 21,6 M€ ;
- ✓ Provisions pour risques et charges : 3,7 M€.

Pour le semestre clos au 31 août 2019, les autres charges et produits d'exploitation s'élèvent à -0,1 M€ contre 1,3 M€ au 31 août 2018.

3.4 - Autres produits et charges opérationnels

	En milliers d'euros	
	31/08/2018	31/08/2019
Plus ou moins-value de cession d'actifs et frais d'acquisition	(745)	(867)
Charges nettes de restructuration et de réorganisation	(1 613)	(349)
Litiges et risques	(310)	(507)
Produits et charges de nature non courantes	(1 108)	(1 590)
TOTAL	(3 777)	(3 312)

Au 31 août 2019, les autres charges opérationnelles se composent principalement :

- ✓ Des dépréciations et sorties d'actifs résultant de la fermeture ou du transfert de magasins pour (0,9 M€) principalement sur la France (0,4 M€) et sur l'Espagne (0,2 M€) ;
- ✓ De charges nettes de restructurations relatives à la réorganisation de l'équipe dirigeante (0,3 M€) ;
- ✓ D'autres charges exceptionnelles diverses, dont principalement des pénalités de TVA (0,5 M€) ;
- ✓ Des charges exceptionnelles liés aux procédures de sauvegarde et conciliation en cours pour (0,9 M€).

Au 31 août 2018, les autres charges opérationnelles se composent principalement :

- ✓ Des dépréciations et sorties d'actifs résultant de la fermeture, du transfert ou de la cession de magasins pour (0,7 M€) principalement sur l'Espagne (0,4 M€) ;
- ✓ De charges nettes de restructurations relatives à la réorganisation de l'équipe dirigeante (0,8 M€) ;
- ✓ D'autres charges exceptionnelles diverses, dont principalement des coûts de restructuration des filiales américaine et russe pour 0,6 M€).

3.5 - Information sectorielle

Chaque secteur opérationnel représente un réseau de distribution et fait l'objet d'un suivi individuel en termes de reporting interne selon des indicateurs de performance communs à l'ensemble du Groupe.

Les principaux décideurs opérationnels du Groupe examinent la performance en fonction du résultat opérationnel courant. Aucun secteur opérationnel n'a été regroupé pour constituer les secteurs opérationnels présentés ci-dessous.

Contribution des secteurs opérationnels aux principaux agrégats du résultat

31/08/2019						En milliers d'euros
Compte de résultat	Succursales	Franchisés (1)	Négoce (2)	Internet	Siège + divers	Total
Chiffre d'affaires	143 636	110 841	8 299	10 558	7 560	280 894
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION COURANT	22 116	10 661	(1 228)	(859)	(18 938)	11 752
Dotations nettes	(48 518)	(164)	(2)	(278)	(21 048)	(70 010)
RESULTATS OPERATIONNELS COURANTS	(26 401)	10 497	(1 229)	(1 138)	(39 986)	(58 258)
% des produits des activités ordinaires	-18%	9%	-15%	-11%		-21%
Autres produits et charges opérationnels						(3 312)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence						(1 262)
Produits et charges financiers					(12 349)	(12 349)
RESULTAT AVANT IMPOTS						(75 180)
Impôts sur les résultats						(20 669)
Résultat net des activités non poursuivies						0
RESULTAT DE L'EXERCICE						(95 849)
Part revenant aux intérêts non contrôlés						(154)

(1) Commissionnaires affiliés et négoce sous les enseignes du Groupe.

(2) Négoce multimarques.

31/08/2018						En milliers d'euros
Compte de résultat	Succursales	Franchisés (1)	Négoce (2)	Internet	Siège + divers	Total
Chiffre d'affaires	149 102	113 707	4 945	8 144	2 494	278 392
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION COURANT	14 856	18 493	1 701	457	(20 754)	14 754
Dotations nettes	(8 620)	(277)	(2)	(250)	(10 616)	(19 765)
RESULTATS OPERATIONNELS COURANTS	6 237	18 216	1 700	207	(31 370)	(5 011)
% des produits des activités ordinaires	4%	16%	34%	3%		
Autres produits et charges opérationnels						(3 777)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence						249
Produits et charges financiers					(11 058)	(11 058)
RESULTAT AVANT IMPOTS						(19 596)
Impôts sur les résultats						339
Résultat net des activités non poursuivies						0
RESULTAT DE L'EXERCICE						(19 257)
Part revenant aux intérêts non contrôlés						123

(1) Commissionnaires affiliés et négoce sous les enseignes du Groupe.

(2) Négoce multimarques.

La rentabilité opérationnelle ramenée au chiffre d'affaires diminue globalement de 19 points par rapport au premier semestre de l'année précédente du fait des dépréciations comptabilisées sur la période.

Informations par zone géographique

En milliers d'euros								
31/08/2019	France	Belux	Espagne	Suisse	Grèce & Chypre	Maroc	Autres pays	Groupe
Chiffre d'Affaires	185 505	34 179	11 845	14 540	24 980	7 522	2 323	280 894
Goodwills nets	1 336	695	0	2 063			20	4 114
Immobilisations incorporelles nettes	145 731	41 878	2 294	15 889	8 151	6 258	2 750	222 951
Immobilisations corporelles nettes	41 054	8 256	3 273	4 813	4 266	2 530	574	64 767
Actifs non courants détenus en vue de la vente		1 465						1 465
Total actifs	188 121	52 294	5 567	22 765	12 417	8 788	3 344	293 296

En milliers d'euros								
31/08/2018	France	Belux	Espagne	Suisse	Grèce & Chypre	Maroc	Autres pays	Groupe
Chiffre d'Affaires	183 386	35 439	11 651	13 895	23 443	7 175	3 401	278 392
Goodwills nets	2 044	695	0	5 063			21	7 823
Immobilisations incorporelles nettes	57 917	9 034	1 484	2 104	22	3	2 418	72 981
Immobilisations corporelles nettes	47 356	18 183	3 794	5 932	4 310	2 599	1 037	83 212
Actifs non courants détenus en vue de la vente		1 465						1 465
Total actifs	107 316	29 377	5 279	13 099	4 332	2 602	3 476	165 481

Globalement, la répartition du chiffre d'affaires reste similaire sur le premier semestre 2019 par rapport au premier semestre 2018.

L'augmentation des immobilisations incorporelles et plus précisément des droits d'utilisation, est principalement expliquée par l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16 représentant un montant de 173,5 M€ au 31 août 2019.

3.6 - Stocks

En milliers d'euros		
	28/02/2019	31/08/2019
Marchandises et stocks en transit	247 696	255 471
Dépréciation	(5 073)	(9 154)
Total	242 624	246 318

Les stocks comprennent le stock textile, le stock puériculture, le stock en transit ainsi que certains éléments d'agencement vendus aux affiliés.

Les montants présentés incluent les stocks dans les magasins exploités par des commissaires-affiliés, qui restent la propriété du Groupe jusqu'à la vente au client final.

Le stock textile passe de 164,2 M€ au 28 février 2019 à 175,4 M€ au 31 août 2019, soit une hausse de près de 7%.

Le stock puériculture passe de 55,6 M€ au 28 février 2019 à 54,6 M€ au 31 août 2019, soit une diminution de 2%.

Le taux de dépréciation rapporté à la valeur brute du stock est passé de 2,0% au 28 février 2019 à 3,6% au 31 août 2019. La hausse des dépréciations tient compte des actions entreprises par le Groupe pour accélérer l'écoulement des stocks au travers de baisses de prix ciblées sur certaines références et collections.

NOTE - 4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

4.1 – Ecart d'acquisition

	En milliers d'euros				
	28/02/2019	Acquisitions	Cessions / liquidations	Effet de change	31/08/2019
Canada	23			(3)	20
Suisse	932			(86)	846
Babycare	1 199			17	1 217
Belgique	695				695
Participation dans des franchisés	552				552
Autres	740			44	784
Total	4 141	0	0	(28)	4 114

Seuls les effets de change viennent impacter les écarts d'acquisition sur le premier semestre de l'exercice.

Exercice clos le 28 février 2019

	En milliers d'euros				
	28/02/2018	Acquisitions / Diminution	Cessions / liquidations	Effet de change	28/02/2019
Canada	23			0	23
Suisse	3 759	(2 864)		37	932
Babycare	1 199			0	1 199
Belgique	695				695
Participation dans des franchisés (Jolis coeurs, Clem, BWO)	552	0			552
Autres	740				740
Total	6 968	(2 864)	0	37	4 141

La poursuite de la dégradation de la profitabilité au cours du 1^{er} semestre clos le 31 août 2019 constitue un indicateur de dépréciation. La direction a donc conduit un test de dépréciation sur les goodwill comme décrit ci-après.

Les goodwill ne sont pas testés au niveau des magasins, mais au niveau du réseau de distribution d'un pays (regroupement de magasins). Ainsi, le goodwill de la Suisse a été testé globalement sur le regroupement des magasins succursales de la filiale. Il en va de même du test du goodwill de la Belgique.

La valeur recouvrable du goodwill est basée sur la valeur d'utilité et est déterminée au niveau du groupe d'UGT.

La méthode d'évaluation compare la somme des flux futurs de trésorerie actualisés du regroupement de magasins projetés à 5 ans et incluant une valeur terminale (source : budget et plan d'affaires validés par la Direction générale), avec la valeur nette des actifs utilisés pour générer les flux de trésorerie. La liste des actifs ainsi testés est présentée en page suivante.

Hypothèses-clés

La projection des flux de trésorerie est réalisée sur la base d'hypothèses raisonnables et documentées représentant la meilleure estimation de la Direction de l'ensemble des conditions économiques qui existeront pendant la durée d'utilité de l'UGT restant à courir.

La projection des flux futurs repose notamment sur les hypothèses suivantes :

- une croissance annuelle du chiffre d'affaires de +1,5 % pour chacune des deux filiales (+2% lors de l'exercice clos au 28 février 2019) ;
- un excédent brut d'exploitation courant autour de 5,6 % du chiffre d'affaires (8,5% lors de l'exercice clos au 28 février 2019) ;
- un taux d'actualisation de 9% (8,5% lors de l'exercice clos au 28 février 2019). Ce taux correspond au coût moyen pondéré du capital du Groupe.

Conclusion des tests de dépréciation

Après réalisation des tests décrits ci-dessus, aucune perte de valeur n'a été identifiée sur l'exercice.

La dé-comptabilisation des impôts différés actifs en Belgique est liée aux pertes fiscales récentes enregistrée dans le pays mais ne remet pas en cause la capacité du réseau de distribution à générer des flux de trésorerie positifs.

Analyse de sensibilité

Les analyses de sensibilité suivantes ont été réalisées et ne modifient pas les conclusions du test :

- Augmentation du taux d'actualisation de 50 points de base (soit 9,5 %) ;
- Diminution du taux d'EBE de 0,5 point ;
- Variation de la parité EUR / CHF de plus ou moins 5 % ;
- Diminution de la croissance du chiffre d'affaires de 0,5% par rapport à l'hypothèse retenue dans le test principal.

4.2 – Droits d'utilisation sur contrat de location

A la date de première application de la norme IFRS 16 au 1er mars 2019, le montant des droits d'utilisation s'élevaient à 214,7 M€, contre 173,5 M€ au 31 août 2019.

La diminution nette des droits d'utilisation est principalement liée aux amortissements et dépréciations de la période, en partie compensée par la reconduction de certains baux détenus pas le Groupe.

La valeur recouvrable des droits d'utilisation sur contrat de location a été testée avec les autres actifs non courants liés aux magasins (note 4.6).

4.3 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent à 223 M€ au 31 août 2019 contre 71,0 M€ au 28 février 2019. Elles augmentent de 151,9 M€ en lien avec la mise en application de la norme IFRS16 et à la comptabilisation de « droits d'utilisation sur contrats de location » pour un montant de 167,9 M€.

Les frais de développement activés sur le 1^{er} semestre clos le 31 août 2019 s'élèvent à 4,1 M€ en valeur brute, constitués des frais de création des nouvelles collections textile.

Les marques (Orchestra et Prémaman) représentent une valeur comptable de 13,1 M€ au 31 août 2019. Dans le cadre de l'étalement des dettes de TVA, la marque Orchestra est nantie.

4.4 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes du Groupe diminuent de 6,9 M€. Cette diminution s'explique par les dotations aux amortissements sur le semestre et par un ralentissement des acquisitions.

4.5 – Test de dépréciation sur les marques

La poursuite de la dégradation de la profitabilité au cours du 1^{er} semestre clos le 31 août 2019 constitue un indicateur de dépréciation. La direction a donc conduit un test de dépréciation sur les marques comme décrit ci-après.

Tests de dépréciation

Compte tenu de leur utilisation sur plusieurs pays, les marques sont testées globalement au niveau de Groupe, et non par magasin.

Elles sont évaluées selon la méthode des redevances en actualisant les flux de royalties déterminés en appliquant un taux de royalties au chiffre d'affaires négoce projeté sur 5 ans.

Hypothèses-clés

La projection des flux futurs repose notamment sur les hypothèses suivantes :

- un taux de royalties de 4% (inchangé par rapport au 28 février 2019). Ce taux de royalties de 4 % correspond à la rémunération qui serait perçue si la marque testée était louée à un tiers.
- la base de chiffre d'affaires négoce correspond au chiffre d'affaires consolidé associé à la marque.

Conclusion des tests de dépréciation

Après réalisation des tests décrits ci-dessus, aucune perte de valeur n'a été identifiée sur l'exercice.

Analyse de sensibilité

L'augmentation du taux d'actualisation de 150 points de base ainsi qu'une variation à la baisse de 2 points de la croissance du chiffre d'affaires n'auraient pas changé la conclusion du test.

4.6 – Test de dépréciation sur les autres actifs non courants

La poursuite de la dégradation de la profitabilité au cours du 1^{er} semestre clos le 31 août 2019 constitue un indicateur de dépréciation. La direction a donc conduit un test de dépréciation sur les autres actifs non courants comme décrit ci-après.

Tests de dépréciation

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable avec la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. En pratique, la valeur recouvrable est basée sur la valeur d'utilité et est déterminée au niveau de l'UGT. Les droits au bail sont testés avec les droits d'utilisation et les agencements au niveau de chaque magasin (UGT).

Tous les magasins succursales du Groupe sont testés selon la même méthode consistant à comparer la somme des flux futurs de trésorerie actualisés des magasins projetés sur 5 ans et incluant une valeur terminale (source : budget et plan d'affaires validés

par la Direction générale), avec la valeur nette des actifs utilisés pour générer les flux de trésorerie.

La projection des flux de trésorerie est réalisée sur la base d'hypothèses raisonnables et documentées représentant la meilleure estimation de la Direction de l'ensemble des conditions économiques qui existeront pendant la durée d'utilité de l'UGT restant à courir.

Hypothèses-clés

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- une croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires de +1,5 % pour l'ensemble des magasins (+2,3% lors de l'exercice clos au 28 février 2019) ;
- un taux de croissance long terme de 1.5% (contre 2,0% lors de l'exercice clos au 28 février 2019) ;
- un excédent brut d'exploitation courant autour de 7,1 % du chiffre d'affaires (10% lors de l'exercice clos au 28 février 2019) ;
- un taux d'actualisation de 9,0 % (8,5 % lors de l'exercice clos au 28 février 2019). Ce taux correspond au coût moyen pondéré du capital du Groupe.

Le taux d'EBE en % du chiffre d'affaires pour les besoins du test de dépréciation des magasins est supérieur au taux d'EBE du Groupe du fait que certains coûts centraux ne sont pas alloués aux magasins :

- Les coûts alloués aux magasins sont : cout des produits vendus, charges de personnel du magasin, IT magasin, frais de transport, frais de collection, coûts de publicité et de communication.
- Les coûts centraux non alloués aux magasins sont les suivants: frais du siège (direction, comptabilité, marketing, IT), logistique centrale (entrepôt, charge de personnel, transport vers les magasins).

Conclusion des tests de dépréciation

Après réalisation des tests décrits ci-dessus, une perte de valeur de 21,6 M€ a été enregistrée sur le semestre clos le 31 août 2019 au titre de 48 magasins supplémentaires (des dépréciations de 9,0 M€ sur 25 magasins avaient été comptabilisés au cours de l'exercice clos le 28 février 2019). Au total, parmi les 73 magasins concernés, 38 sont en France, 18 en Belgique, 14 en Espagne et 3 en Suisse.

Analyse de sensibilité

Les analyses de sensibilité suivantes ont été réalisées et aboutiraient aux dépréciations complémentaires suivantes :

- Augmentation du taux d'actualisation de 50 points de base (soit 9,5 %) : + 2,7 M€ de dépréciation ;
- Diminution de la croissance du chiffre d'affaires de 0,5 % par rapport à l'hypothèse retenue dans le test principal : + 3,5 M€ de dépréciation ;
- Diminution du ratio EBE / CA de 0,5 point : + 6,5 mM€ de dépréciation.

NOTE - 5 PROVISIONS, PASSIFS EVENTUELS, ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers d'euros							
	28/02/2019	Variation de périmètre	Dotations	Reprises		Reclass	31/08/2019
				utilisées	non utilisées		
Litiges	1 438		135	(34)	(107)		1 432
Engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	286			(6)			280
Autres charges	599	(187)	279	(67)		152	776
Autres risques	874		3 307	(239)		(152)	3 942
Total	3 196	(187)	3 722	(347)	(107)		6 278

La provision pour autres risques concerne principalement :

- le plan de reconversion du réseau Home Market et la fin de la restructuration Prémaman, qui avaient été annoncés et provisionnés au cours des exercices précédents ;
- le départ d'une partie du personnel du siège et de la logistique de Bruxelles, dans le cadre de la réorganisation de l'activité puériculture au sein du Groupe, dont la mise en œuvre a été initiée en cours d'exercice précédent ;
- un litige commercial pour un montant de 2,9 M€.

La provision pour autres charges de 0,8 M€ contient principalement une provision constatée lors de l'entrée de périmètre de Babycare en mars 2017.

Le Groupe, au regard de son périmètre et du nombre de filiales le composant, fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal.

La provision pour litiges de 1,4 M€ correspond à différentes procédures contentieuses en cours en matière commerciale, administrative et sociale.

NOTE - 6 FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

6.1 - Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants, d'une valeur nette de 7,7 M€ au 31 août 2019, sont constitués

principalement des dépôts et cautionnements versés, liés aux baux commerciaux du Groupe.

6.2 - Dettes financières

Au 31 août 2019, suite au réaménagement de l'endettement financier du Groupe décrit dans le précédent rapport financier annuel, la dette financière est principalement constituée :

- de 13 contrats de financement « bilatéralisés » qui sont venus en remplacement du crédit syndiqué multidevises. Au total ces contrats représentent des lignes de crédit d'un montant total disponible au 31 août 2019 de 62,6 M€ (composés d'un prêt amortissable et de lignes de crédit revolving), et une ligne de 68,5 M€ destinée à l'émission de lettres de crédit et garanties (« engagements hors bilan ») ;
- d'un emprunt obligataire, contracté le 6 novembre 2014 d'un montant de 20,9 M€, remboursable en totalité le 6 novembre 2021. A compter du 6 novembre 2017, le taux d'intérêt annuel a été porté de 4,75 % à 5,25 % l'an suite au réaménagement de l'endettement financier du Groupe ;
- d'un emprunt obligataire multi tranches, contracté le 22 juillet 2015, d'un montant de 86 M€. L'émission obligataire est composée d'une tranche de 41,5 M€ de maturité 6 ans (venant à échéance initialement le 22 juillet 2021 et prorogé d'un an) et d'une tranche de 38,5 M€ de maturité 7 ans (venant à échéance initialement le 22 juillet 2022 et prorogé d'un an) avec un taux d'intérêt annuel porté respectivement à 4,531% et 4,840 %, suite au réaménagement de l'endettement financier du Groupe ;
- de financements bilatéraux pour un montant total de 65 M€ incluant principalement : des prêts bancaires pour 10,1 M€, des lignes de découvert de 11,3 M€, de lignes d'escomptes pour 14 M€ et

un nouveau financement de 22,8 M€ souscrit le 21 juillet 2018.

Dans le cadre de la renégociation de ces dettes bancaires et obligataires intervenue au cours de l'exercice clos le 28 février 2019, conformément à IFRS 9, la direction a déterminé qu'il s'agissait d'une modification de dette ce qui avait conduit au traitement comptable suivant :

- la valeur comptable des dettes avait été modifiée pour refléter la valeur des nouveaux flux de trésorerie contractuels et actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine de la dette. La différence avec la valeur actualisée des flux de trésorerie restant dus sur le passif initial avait été comptabilisée immédiatement en résultat pour un montant de 3,9 M€.
- les frais directement liés à la renégociation avaient été enregistrés dans la valeur nette comptable de la dette pour un montant de 6,4 M€ (waiver fees, frais d'avocat, frais du mandataire) dont 5,1 M€ concernent les dettes existantes.

Respect des « covenants financiers »

Comme décrit ci-avant, le Groupe a procédé au réaménagement de sa dette sur le semestre clos le 31 août 2018. Ce refinancement soumet le Groupe au respect de ratios financiers (dont les paramètres sont explicités en note 2.1 « Continuité d'exploitation ») uniquement à partir de la clôture au 29 février 2020. Sur le semestre clos le 31 août 2019, le Groupe n'est pas tenu de respecter ces ratios. Il convient de noter que la procédure de sauvegarde impactant Orchestra-Prémaman SA suspend toute obligation à l'égard des établissements bancaires puisque la quasi-totalité de l'endettement financier est porté par cette entité.

Détail des dettes financières

	En milliers d'euros	
	28/02/2019	31/08/2019
Passifs financiers - part courante et non courante	250 102	234 909
Dette bilatéralisée (ex-syndication)	62 623	61 663
Emprunt obligataire 2014	20 959	21 496
Emprunt obligataire Euro-PP 2015	86 022	84 115
Dette fiscale	3 707	1 550
Financement New Money	22 680	19 768
Dettes bancaires bilatérales	35 323	29 834
Dettes de location-financement	1 480	546
Comptes courants passifs reçus des parties liées	30	(6)
Autres financements	1 761	1 655
Dépôts et cautions reçus	15 309	14 202
Participation salariés	208	87
<i>Dette locative (IFRS 16)</i>		179 203

Détail des dettes financières, part courante, incluant les découverts bancaires

	En milliers d'euros	
	28/02/2019	31/08/2019
Passifs financiers - part courante	25 248	24 159
Dette bilatéralisée (ex-syndication)	145	5 420
Emprunt obligataire 2014	335	1 687
Emprunt obligataire Euro-PP 2015	2 294	1 275
Dette fiscale	3 707	1 550
Financement New Money	8 316	7 475
Dettes bancaires bilatérales, incluant les découverts bancaires	8 788	5 883
Dettes de location-financement	935	0
Comptes courants passifs reçus des parties liées	30	(6)
Participation salariés	118	87
Autres financements	580	788
<i>Dette locative à moins d'un an (IFRS 16)</i>		37 794

Détail des dettes financières, part non courante

	En milliers d'euros	
	28/02/2019	31/08/2019
Passifs financiers - part non-courante	224 853	210 750
Dette bilatéralisée (ex-syndication)	62 477	56 243
Emprunt obligataire 2014	20 624	19 809
Emprunt obligataire Euro-PP 2015	83 729	82 841
Dette fiscale	0	0
Financement New Money	14 364	12 292
Dettes bancaires bilatérales	26 536	23 951
Dettes de location-financement	546	546
Comptes courants passifs reçus des parties liées	0	0
Autres financements	1 180	867
Dépôts et cautions reçus	15 309	14 202
Participation salariés	90	
<i>Dettes locative à plus d'un an (IFRS 16)</i>		141 409

Echéancier des dettes financières, part non courante

Passifs financiers - part non-courante	Total	En milliers d'euros				
		31/08/2021	31/08/2022	31/08/2023	31/08/2024	31/08/2025 et au-delà
Dette bilatéralisée (ex-syndication)	56 243	54 668	1 575	0	0	
Emprunt obligataire 2014	19 809	1 702	19 982	0	(1 875)	
Emprunt obligataire Euro-PP 2015	82 842	5 382	41 681	38 594	(2 815)	
Dette fiscale	0	0	0			
Financement New Money	12 292	12 292	0	0	(0)	
Dettes bancaires bilatérales	23 951	27 269	(6 005)	1 638	1 049	
Dettes de location-financement	546	525	21	(0)	0	
Autres financements	867	353	344	170	0	
Dépôts et cautions reçus	14 202	0	0	0	14 202	
Participation salariés	0	0	0	0	0	
Total	210 750	102 191	57 597	40 402	10 561	0
<i>Dettes locative à plus d'un an (IFRS 16)</i>	141 409	43 436	25 041	19 711	15 340	37 881

Variation des dettes financières

Le tableau ci-dessous explicite les variations des dettes financières, en distinguant les flux de trésorerie des autres flux.

Passifs financiers	28/02/2019	Flux de trésorerie			Autres variations		31/08/2019
		Souscription de nouveaux emprunts	Coûts liés à la modification des dettes	Remboursement d'emprunts	Amortissements	Autre dont change	
Dettes bilatéralisée (ex-syndication)	62 622			(1 215)	443	(188)	61 663
Emprunt obligataire 2014	20 959				54	537	21 550
Emprunt obligataire Euro-PP 2015	86 022				(25)	(1 882)	84 115
Créance d'Etat	3 707			(2 340)	183		1 550
Financement New Money	22 680			(3 000)	82	6	19 768
Comptes courants passifs parties liées	29						29
Autres financements	1 761			(106)			1 655
Participation salariés	208			(121)			87
Dettes bancaires bilatérales (emprunts et intérêts)	9 964			(821)			9 143
Nouveaux emprunts et remboursements d'emprunts	207 953	0	0	(7 603)	738	(1 527)	199 561
Dettes bancaires bilatérales (découvert)	11 255					(4 668)	6 587
Dettes bancaires bilatérales (mobilisation de créances)	14 104						14 104
Crédits baux	1 480			(1 650)		715	545
Dépôts et cautions reçus	15 309	764		(1 871)			14 202
Passifs financiers (A)	250 102	764	0	(11 124)	738	(5 480)	234 999
<i>Dettes locative (IFRS 16)</i>		194 994		(17 245)		462	179 203

La souscription de dette locative correspond à l'impact de la première application de la nouvelle norme IFRS 16 au 1^{er} mars 2019.

6.3 - Juste valeur des instruments financiers

Les actifs financiers détenus par le Groupe sont classés en quatre catégories :

- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat
- Prêts et créances
- Investissements détenus jusqu'à leur échéance
- Instruments financiers dérivés.

Le Groupe mesure les instruments financiers tels que les instruments dérivés, les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat et les actifs financiers disponibles à la vente, à leur juste valeur à chaque date de clôture.

Tous les actifs et passifs pour lesquels la juste valeur est évaluée ou fournie dans les états financiers sont classés selon la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessous, au même niveau de la hiérarchie des justes valeurs que la donnée du plus bas niveau qui

est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble :

- Niveau 1 - Prix cotés (non ajustés) auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Niveau 2 - Techniques d'évaluation pour lesquelles la donnée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur est directement ou indirectement observable ;
- Niveau 3 - Techniques d'évaluation pour lesquelles la donnée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur n'est pas observable.

Les tableaux suivants détaillent les catégories de juste valeur des actifs et passifs financiers du Groupe au 31 août 2019 et au 28 février 2019.

Etats financiers consolidés résumés du semestre clos au 31 août 2019 – Notes annexes aux états financiers consolidés résumés

En milliers d'euros

Catégorie	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Prêts et créances au coût amorti	Actifs disponibles à la vente	Instruments financiers dérivés à la juste valeur	Prêts et emprunts portant intérêt au coût amorti	Autres dettes financières au coût amorti	31/08/2019 Valeur nette comptable totale
Hiérarchie des justes valeurs	Niveau 1	Coût amorti	Niveau 1	Niveau 2	Coût amorti	Coût amorti	
ACTIF FINANCIER NON COURANT	0	7 263	456	0	0	0	7 719
Titres de participations non consolidées			431				431
Autres titres immobilisés			24				24
Créances sur participations non consolidées		93					93
Autres créances d'exploitation non courantes		74					74
Instruments dérivés de change							0
Actifs financiers non courants		7 096					7 096
ACTIF FINANCIER COURANT	16 139	93 003	0	209	0	0	109 352
Créances clients		33 106					33 106
Autres créances d'exploitation		59 897					59 897
Instruments dérivés de change - part courante				209			209
Autres actifs financiers courants							0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 139						16 139
TOTAL ACTIF FINANCIER	16 139	100 266	456	209	0	0	117 070
PASSIF FINANCIER NON COURANT	0	0	0	0	352 159	17 161	369 320
Dettes et autres passifs financiers long terme					210 750		210 750
<i>Passif non courant sur contrats de location</i>					141 409		141 409
Instruments dérivés de change				0			0
Autres dettes d'exploitation non courantes						17 161	17 161
PASSIF FINANCIER COURANT	0	0	0	0	61 952	226 724	288 676
Dettes et autres passifs financiers court terme					24 159		24 159
<i>Passif courant sur contrat de location</i>					37 794		37 794
Dettes fournisseurs						177 491	177 491
Instruments dérivés de change - part courante				0			0
Autres créditeurs						49 233	49 233
TOTAL PASSIF FINANCIER	0	0	0	0	414 112	243 885	657 997

En milliers d'euros

Catégorie	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Investissements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances au coût amorti	Actifs disponibles à la vente	Instruments financiers dérivés à la juste valeur (cf Note 8.7)	Prêts et emprunts portant intérêt au coût amorti	Autres dettes financières au coût amorti	28/02/2019 Valeur nette comptable totale
Hiérarchie des justes valeurs	Niveau 1		Coût amorti	Niveau 1	Niveau 2	Coût amorti	Coût amorti	
ACTIF FINANCIER NON COURANT			7 778	252				8 029
Titres de participations non consolidées				227				227
Autres titres immobilisés				24				24
Créances sur participations non consolidées			204					204
Autres créances d'exploitation			138					138
Actifs financiers			7 435					7 435
ACTIF FINANCIER COURANT	8 174		96 262		2 847			107 283
Créances clients			43 337					43 337
Autres créances d'exploitation			52 925					52 925
Instruments dérivés de change					2 847			2 847
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 174							8 174
TOTAL ACTIF FINANCIER	8 174		104 039	252	2 847			115 312
PASSIF FINANCIER NON COURANT					0	224 853	16 558	241 412
Dettes et autres passifs financiers						224 853		224 853
Instruments dérivés de change					0			0
Autres dettes d'exploitation							16 558	16 558
PASSIF FINANCIER COURANT						25 248	172 830	198 077
Dettes et autres passifs financiers						25 248		25 248
Dettes fournisseurs							115 270	115 270
Instruments dérivés de change								
Autres créditeurs							57 560	57 560
TOTAL PASSIF FINANCIER					0	250 101	189 388	439 489

ORCHESTRA – PREMAMAN S.A.

200 avenue des Tamaris - SAINT AUNÈS - CS 80200 - 34134 MAUGUIO CEDEX – France – Tél. 33 (0)4 99 13 08 00 - Fax 33 (0)4 99 13 08 01
S.A. au capital de 12.159.825 € - RCS B 398 471 565 - APE 4771Z – N° intracommunautaire FR93398471565 – Siret 39847156500042

6.4 - Produits et charges financiers

Produits et charges financiers, nets

Le coût de l'endettement financier net augmente de 5 M€ en lien avec l'application de la norme IFRS16 depuis le 1^{er} Mars 2019. La charge d'intérêts sur contrats de location est estimée à 6.3 M€ sur le semestre.

	En milliers d'euros	
	31/08/2018	31/08/2019
Coût de l'endettement financier net	(6 958)	(12 028)
Autres produits et charges financiers	(4 099)	(321)
TOTAL	(11 058)	(12 349)

Pour rappel les autres produits et charges financiers au 31 août 2018 étaient essentiellement liés aux gains et pertes de changes sur la juste valeur des instruments dérivés.

NOTE - 7 IMPOTS SUR LES RESULTATS

Les impôts sur les résultats constituent une charge de 20,7 M€ pour le semestre clos au 31 août 2019. La poursuite de la dégradation de la profitabilité au cours du 1^{er} semestre clos le 31 août 2019 ne permet plus de maintenir à l'actif les impôts différés actifs reconnus au 28 février 2019. Ils ont donc été constatés en charges sur le semestre pour un montant 21,3 M€ nets d'impôts différés passifs.

Au titre du premier semestre 2019, les impôts différés actifs non comptabilisés s'élèvent à 24,5 M€ dont 18,2 M€ en France et 3,4 M€ en Belgique.

La preuve d'impôt se présente ainsi :

<i>(Charges) / Produits</i>	En milliers d'euros
	Total consolidé
Résultat consolidé	(95 849)
Impôt réel (impôt exigible et impôt différé)	(20 669)
Résultat consolidé avant impôt	(75 180)
Taux d'impôt applicable en France	33,3%
Impôt théorique	25 058
Ecart constaté entre théorique et réel	(45 727)

En milliers d'euros	
(Charges) / Produits	31/08/2019
Impôt théorique	25 058
Taux d'impôt théorique applicable en France	33,3%
<u>Eléments de réconciliation :</u>	
Actifs d'impôts différés décomptabilisés	(21 301)
Actifs d'impôts différés non reconnus	(24 495)
Distorsion de taux et retraitements fiscaux	611
Différences de taux d'imposition sur les filiales étrangères	(45)
Charges non déductibles - Différences permanentes	96
CVAE nette d'impôt	(593)
Sociétés mises en équivalence	
Autres	
Impôt réel	(20 669)
Taux effectif	-45,2%

NOTE - 8 CAPITAUX PROPRES ET RESULTATS PAR ACTION

8.1 - Capital

Au 1^{er} mars 2019, le capital social de la Société s'élevait à 12 159 825 € divisés en 40 532 750 actions ordinaires en circulation, d'une valeur nominale de 0,30 € chacune.

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du nombre d'actions :

Exercices			
Nombre d'actions	31/08/2018	28/02/2019	31/08/2019
	Après division du nominal	Après division du nominal	Après division du nominal
- Emises	18 538 110	40 532 750	40 532 750
- En circulation (1)	18 431 552	40 169 686	40 197 821
Actions auto-détenues	106 558	363 064	334 929

(1) Excluant les actions auto-détenues

8.2 – Actions auto-détenues

Les actions auto-détenues par le Groupe, quel que soit l'objet de leur détention, sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en déduction des capitaux propres jusqu'à la date de leur cession.

Tout profit ou perte résultant de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres du Groupe est comptabilisé

directement dans les capitaux propres et ne contribue pas au résultat du semestre.

Le nombre d'actions auto-détenues au 31 août 2019 s'élève à 334 929 actions, et représente 0,83 % du nombre total d'actions en circulation au 31 août 2019. Au 31 août 2018, le nombre d'actions auto-détenues était de 106 558, soit 0,1 % du nombre total d'actions en circulation.

8.3 - Dividendes par action

Aucun dividende n'a été voté ou payé sur les comptes consolidés au 31 août 2019 arrêtés par le Conseil d'Administration. Il en était de même au 28 février 2019 ainsi qu'au 28 février 2018.

8.4 - Plans de paiement en actions

Lors de la séance du 28 août 2018, le conseil d'administration d'Orchestra-Prémaman a adopté un nouveau plan d'attribution d'actions gratuites ne pouvant dépasser 10% du capital social en date du 28 août 2018, soit 1.853.811 actions, sous réserve de

conditions de performance. A ce stade, aucune action gratuite n'a été attribuée.

8.5 - Résultats par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué.

Le résultat par action non dilué (résultat de base par action) correspond au résultat net part du Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, diminué des titres auto-détenus.

semestre soit 40 532 750 actions, déduction faite du nombre moyen d'actions auto-détenues, soit 348 997 actions.

843 333 actions gratuites ont été attribuées le 28 août 2018 représentant 4,5 % du capital social de la Société. Aucun effet dilutif n'a été pris en compte pour le semestre clos au 31 août 2019.

La perte nette de base par action de (2,38) € pour le Groupe est calculée en divisant le résultat net part du Groupe au 31 août 2019 par le nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours du

NOTE - 9 FLUX DE TRESORERIE

La variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie, nette des découverts bancaires de 13,4 M€ mène à un solde de trésorerie nette de 10,3 M€, en hausse par rapport à l'exercice clos au 28 février 2019.

La variation positive de la trésorerie nette est principalement due à la réduction des créances clients et l'augmentation des dettes fournisseurs en lien avec les achats de stocks de la collection hiver 2019-2020.

Les flux de trésorerie liés à l'investissement sont en lien avec le budget du groupe, soit 9,7 M€ d'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Les flux de trésorerie liés aux financements comprennent principalement le remboursement d'une partie des dettes de créance d'états et d'intérêts sur emprunts ainsi que 24,9 M€ de paiement de loyers dans le cadre de la norme IFRS 16.

NOTE - 10 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Il n'y a pas de changement majeur à noter ni dans la liste des parties liées, ni dans la nature des transactions entre le Groupe Orchestra-Prémaman et ces parties liées.

Cf. note 12 de l'annexe aux comptes consolidés clos le 28 février 2019.

NOTE - 11 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Changement de Directeur Général

Le conseil d'administration en date du 12 septembre 2019 a acté la démission de Monsieur Stefan JANISZEWSKI en qualité de Directeur Général et a nommé en remplacement Monsieur Pierre MESTRE qui cumule désormais les fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur Général.

Procédure de sauvegarde en France et en Belgique

Voir la note 1.4 sur la continuité d'exploitation.